



LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN

RECRUTE

Psychologue clinicien (H/F)

Pôle A3 – USMP Centrale Pénitentiaire de Lannemezan

40 % - CDI

**Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes
et une lettre de motivation à :**

Madame la Directrice des Ressources Humaines
Centre Hospitalier de Lannemezan
644, route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN

☎ 05.62.99.54.01

secretariat.drh@ch-lannemezan.fr

Mission générale du poste :

Le psychologue intervient à l'unité sanitaire en milieu pénitentiaire sous la responsabilité du chef de pôle et du chef de service. Il assure des entretiens individuels des personnes détenues en demande d'écoute et d'accompagnement.

Il assure des actions de prévention, d'évaluation, d'aide au diagnostic des troubles du comportement et de la souffrance psychique chez les personnes détenues de la centrale pénitentiaire, dans le respect de la personne, en veillant à la confidentialité. Très régulièrement, il assure une restitution dans le dossier patient.

➤ **Activités de la fonction auprès des patients :**

- Activité fondée sur l'écoute et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique.
 - entretiens cliniques avec le patient,
 - évaluation psychopathologique,
 - participation à l'élaboration du diagnostic,
 - bilans psychologiques,
 - orientation vers d'autres professionnels pour bilan et/ou prise en charge en interne ou en externe
 - prévention.
- Pratiques thérapeutiques :
 - psychothérapies individuelles,
 - entretiens thérapeutiques,
 - groupes thérapeutiques

➤ **Activités spécifiques :**

Activité institutionnelle :

- en interne :
 - synthèse des informations et réflexion clinique avec les équipes,
 - proposition de projets institutionnels,
 - création et/ou participation aux projets thérapeutiques du service,
 - tenue du dossier de soins,
 - analyse et élaboration de la pratique
 - participation aux réunions institutionnelles
 - encadrement des stagiaires.
- en externe
 - psychologue PEP relevant de la centrale pénitentiaire
 - travail en liaison avec les institutions et intervenants extérieurs (SPIP...)
 - travail de réseau (ville et associations)
 - soutien et écoute des partenaires dans leur pratique avec les patients.

Activités de recherche, de formation, d'information et d'évaluation (selon nécessités de services) :

- Consultation de dossiers d'expertises antérieures des personnes détenues
- Travail d'évaluation prenant en compte la dimension personnelle
- Actualisation des connaissances
- Action de formation
- Travail de supervision

NIVEAU DE RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE :

Les missions de psychologue s'inscrivent pleinement dans le champ d'activité de l'USMP. Elles sont donc sous la responsabilité déléguée par le Chef de pôle aux médecins intervenant à l'USMP.

EXIGENCES

➤ **EXIGENCES DU POSTE**

- Travailler en équipe pluridisciplinaire (s'impliquer dans les échanges au sein de cette équipe).
- Eviter les jugements de valeur
- Savoir s'inscrire dans un travail d'équipe.

- Collaborer avec les autres travailleurs sanitaires et sociaux.
- Maintenir la distance thérapeutique.
- Gérer les situations de crise et être capable de faire une évaluation psychopathologique rapide.
- Être motivé(e) pour travailler auprès de détenus en difficulté.
- Être disponible et à l'écoute des détenus
- Avoir des capacités d'analyse et de synthèse.
- Être capable d'anticiper, de prévenir.
- Être capable d'animer des groupes de parole avec des personnes détenues en centrale pénitentiaire.
- Être capable d'animer des ateliers thérapeutiques en binôme.
- S'engager dans un processus continu de formation professionnelle.
- Respecter le secret et la discrétion professionnelle.
- Assumer ses responsabilités et prendre les décisions compte tenu de ses compétences, des situations et des moyens mis à sa disposition.
- Exercer une fonction pédagogique et d'encadrement auprès des personnels en formation.

➤ **EXIGENCES PARTICULIERES**

- Accepter les principes de fonctionnement des structures.
- Participer aux réunions institutionnelles.
- Participer aux formations institutionnelles.
- Saisie informatique de son activité.

➤ **EXIGENCES RELATIONNELLES**

Qualités relationnelles adaptées auprès :

- Des détenus
- Du personnel pénitentiaire
- Des partenaires intervenant à la centrale pénitentiaire

➤ **HORAIRES**

Amplitude du poste (roulement, horaires) :

- Horaires (variables en fonction des nécessités de service) : 09h00/17h00
- Repos hebdomadaires fixes

EVOLUTION DU POSTE

Mobilité possible dans l'ensemble des pôles de l'établissement.

PROFIL REQUIS :

➤ **Les capacités relationnelles et compétences :**

- Capacité à travailler auprès des détenus.
- Capacités à intégrer et à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
- Connaissance des différents outils d'évaluation (psychométrique, projectif...),
- Capacité à proposer des cadres de prise en charge adaptés au patient (individuelles ou groupales) et au service,
- Capacité d'analyse, de synthèse des besoins et situations, de conception des outils adaptés aux prises en charge,
- Capacité et motivation pour la transmission de savoirs afin de proposer des actions de formation et de sensibilisation,
- Avoir un esprit d'initiative et une capacité d'adaptation,
- Respect du code déontologique des psychologues.

NIVEAUX REQUIS :

➤ **Formation initiale :**

- DESS ou MASTER 2 de Psychologie clinique ou de psychopathologie clinique.

➤ **Exigence particulière :**

- Bonne connaissance du milieu pénitentiaire et psychiatrique.
- Formation en psychopathologie clinique.
- Noter ses rapports d'entretiens sur le dossier patient Crossway,
- Faire des comptes-rendus de suivi,
- Participer à l'élaboration et au suivi du projet de service,
- Saisir son activité informatiquement.